Participation du Partenariat français pour l'eau à l'édition 2025 du Congrès mondial de la nature

du 9 au 15 octobre 2025, Abou Dhabi, Emirats arabes unis



Table des matières

Participation du Partenariat français pour l'eau à l'édition 2025 du Congrès mondial de la nature 1

Enjeux stratégiques de la Conférence 2

Messages de plaidoyer des membres du PFE à l'occasion du Congrès mondial de la nature 3

Portage des Motions de l'UICN : Engagement et positionnements du PFE 4

Sessions coordonnées par le PFE 6

Zoom sur les principaux résultats du Congrès mondial de la nature 2025 11

Enjeux stratégiques de la Conférence

Dans la continuité de sa participation au Congrès mondial de l'UICN[1] à Marseille en 2021, et dans le cadre d'une collaboration renforcée depuis 2023 avec l'IUCN-International et son Comité français, dont il est désormais membre, le Partenariat français pour l'eau (PFE) a participé à l'édition 2025 du Congrès qui s'est tenu à Abu Dhabi du 9 au 15 octobre.

Poursuivre le renforcement de cette collaboration avec l'UICN, notamment via le portage de motions dans le cadre du Congrès mondial pour la conservation de la nature de l'UICN de 2025, constitue une composante du plan d'action du PFE pour la période 2025-2027. Cette orientation stratégique s'inscrit plus particulièrement dans l'axe 1 du programme du groupe de travail Biodiversité aquatique et Solutions fondés sur la Nature, visant à plaider pour une meilleure conservation de la biodiversité aquatique mondiale dans le cadre des conventions et accords internationaux.

La contribution du PFE au Congrès mondial de la conservation de la nature est également conçue comme un jalon stratégique en vue de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026. Dans ce cadre, la récente reprise du pilotage de la plateforme Source2Sea par l'UICN constitue une opportunité pour renforcer les synergies entre les agendas biodiversité et eau, l'approche « de la source à la mer » étant identifiée comme l'un des éléments structurants du dialogue interactif n°3 de la Conférence.

Cadrage thématique

Le fil directeur de l'édition 2025 du Congrès, « **Promouvoir une conservation transformatrice »**, s'est décliné en 5 sous-thèmes structurant le cadre de l'évènement :

- **Intensifier les actions de conservation résilientes**
  - *Accélérer la mise en œuvre du cadre mondial pour la biodiversité, à travers des solutions résilientes à toutes les échelles, sur la base de connaissances scientifiques et de savoirs traditionnels, en visant une autonomisation des communautés.*
- **Réduire les risques de dépassement climatique**
  - *Agir sur la trajectoire climatique par des mesures d'adaptation et d'atténuation, à partir d'une approche diversifiée combinant Solutions fondées sur la Nature (reboisement, restauration des zones humides, etc), technologies de pointe et volet éducatif.*
- **Atteindre l'équité**
  - *Promouvoir la justice environnementale par la transformation des cadres de gouvernance et des systèmes juridiques, afin de garantir des droits équitables et de corriger les déséquilibres de pouvoir dans la gestion des ressources naturelles.*
- **Transition vers des économies et des sociétés positives pour la nature**
  - *Mettre en place des systèmes financiers favorisant des résultats équitables et des moyens d'existence durables, et reposant sur une transparence renforcée des gouvernements et des entreprises quant à leur impact sur la nature.*
- **Innovation disruptive et leadership pour la conservation**

[1] Union internationale pour la conservation de la nature

- *Mobiliser l'intelligence artificielle, de nouveaux mécanismes financiers, des cadres législatifs avant-gardistes et des formes de gouvernance novatrices pour transformer en profondeur les modèles actuels de conservation.*

Parmi les thèmes abordés lors du Congrès relevant de ce cadrage, pour lesquels le PFE s'est particulièrement mobilisé, figurent :

- La transformation de la gouvernance mondiale de l'eau, à la lumière des enseignements du dernier rapport de la *Global Commission on the Economics of Water* (octobre 2024) reconnaissant le cycle hydrologique mondial comme bien commun, et du rapport Nexus de l'IPBES (décembre 2024) sur l'interconnexion des crises Eau–Climat–Biodiversité–Alimentation–Santé ;
- La préservation des écosystèmes d'eau douce, incluant les écosystèmes glaciaires et post-glaciaires, la protection des têtes de bassins-versants, et plus largement le triptyque Eau, Biodiversité et Climat ;
- Le recours aux Solutions fondées sur la Nature (SfN), notamment pour la gestion de l'eau en agriculture, et le nexus Eau–Sols–Agriculture comme levier d'adaptation et de restauration de la biodiversité ;
- La coopération transfrontalière pour la protection de la biodiversité dans les bassins partagés ;
- La gestion coordonnée des eaux côtières, marines et continentales, ainsi que des milieux qui leur sont associés.

Le Pavillon France, co-porté par le Comité français de l'UICN et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a constitué une plateforme privilégiée pour valoriser nos contributions et soutenir notre participation aux échanges et initiatives lors du Congrès.

Messages de plaidoyer des membres du PFE à l'occasion du Congrès mondial de la nature

Un travail collaboratif impliquant les membres du PFE a été engagé en amont du Congrès afin de construire des messages de plaidoyer communs à porter lors de ce rendez-vous international majeur pour la biodiversité. La brochure présentant ces éléments de positionnement a été distribuée lors d'échanges avec des partenaires rencontrés pendant le Congrès, sur le Pavillon France et l'espace presse, ainsi qu'à travers le site web du PFE et ses réseaux sociaux (Linkedin et BlueSky).

- Version française des messages
- Version anglaise des messages

Ces messages s'inscrivent dans la continuité de la dynamique portée par la COP16 de la CDB et dans la perspective de la COP 30 de la CNUCC, dans un contexte où le rôle de la biodiversité et de l'eau dans l'adaptation est de plus en plus reconnu. Ils appellent à une meilleure intégration des liens entre eau,

biodiversité et climat dans les politiques publiques et engagements internationaux au travers des cinq priorités mentionnées ci-dessous :



Portage des Motions de l'UICN : Engagement et positionnements du PFE

Le Congrès mondial de la nature de l'UICN a été précédé par un processus de préparation de Motions, textes définissant des orientations politiques internationales sur les enjeux environnementaux. Ces derniers sont co-élaborés par des membres de l'UICN et de ses commissions thématiques qui s'associent pour développer et soutenir des propositions communes.

Pour proposer des Motions, les sponsors principaux - dont le PFE, parrain de 3 Motions - ont dû mobiliser un nombre suffisant de partenaires membres de l'UICN, en veillant à une représentation

géographique équilibrée, et démontrer la valeur ajoutée de la Motion au regard des Résolutions IUCN existantes. Après sélection par le Secrétariat de l'UICN, les Motions retenues ont été soumises à une discussion en ligne, permettant aux membres de formuler des commentaires et aux sponsors principaux d'ajuster le texte.

Les Motions ayant fait consensus ont été soumises à un vote en ligne avant le Congrès, tandis que celles dont le contenu avait fait l'objet de débats ont été retravaillées puis mises au vote lors de l'Assemblée générale des membres en plénière pendant le Congrès. Une fois adoptées, ces Motions deviennent des Résolutions de l'UICN. Bien que non contraignantes, elles contribuent à orienter l'évolution des législations environnementales et à renforcer la légitimité des actions des décideurs et autres institutions engagées dans la protection de l'environnement et le développement durable.

Les Motions parrainées par le PFE figurent ci-après :

- Motion 021 : **Pour un cadre international de préservation des têtes de bassin versant et de renforcement de leur résilience face au changement climatique**
- Motion 022 : **Pour une gestion durable de la ressource en eau douce dans les atolls**
- Motion 078 : **Encourager les pratiques agroforestières et de mycorhization qui favorisent la biodiversité des sols**

Le PFE s'est positionné en faveur des Motions suivantes :

- Motion 014 : Promouvoir les haies et les arbres dans l'agriculture pour favoriser la biodiversité, renforcer la résilience des écosystèmes et atténuer le changement climatique

(Sponsor principal : Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères ; Auteur principal de la motion : Ministère français de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire)

- Motion 016 : Les sources menacées : mobiliser une action urgente pour les systèmes d'eau douce négligés
- Motion 017 : Pour une protection des glaciers et écosystèmes post-glaciaires
- Motion 018 : Faire progresser et suivre la conservation des cours d'eau mondiaux pour atteindre les objectifs en matière de biodiversité et de climat
- Motion 020 : Mise en œuvre d'une approche au niveau du paysage aquatique pour la conservation et la gestion des écosystèmes d'eau douce et d'eau salée

(Parmi les auteurs de la motion, figurent les points focaux de l'UICN pilotant la Plateforme Source2Sea dont le PFE est membre)

- Motion 023 : Donner la priorité à la conservation et à la restauration des zones humides pour faire face à la double crise du climat et de la biodiversité
- Motion 051 : Intégrer l'égalité de genre dans les politiques, programmes, actions et financements en matière de biodiversité

(Sponsor principal : Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères)

- Motion 059 : Intensifier les mesures d'élimination de la pollution plastique pour protéger la santé humaine, la biodiversité et l'environnement

(Motion étroitement liée au plaidoyer porté par le PFE lors de l'UNOC-3 à Nice en juin 2025 en faveur d'un traité international sur la pollution plastique)

- Motion 079 : Réglementer les mécanismes de financement basés sur les certificats et les crédits biodiversité et garantir les effets positifs sur la nature

(Sponsor principal : Muséum national d'histoire naturelle - MNHN)

- Motion 084 : Développer une bioéconomie circulaire et durable au service d'une alimentation et d'une agriculture durables

(Sponsor principal : Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères ; Auteur principal de la motion : Ministère français de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire)

- Motion 145 : Réaffirmer l'engagement de l'UICN en faveur du multilatéralisme et de la coopération mondiale

Le PFE a mobilisé ses divers groupes de travail (notamment le GT « Biodiversité aquatique et SfN », le GT « Eaux, sols, agroécologie et sécurité alimentaire », le GT « Eau et climat » et la cellule « Eaux souterraines ») et membres spécialisés sur ces différents sujets et a veillé à s'assurer à ce que son positionnement soit cohérent avec ses travaux et messages.

L'ensemble des motions portées et soutenues par le PFE ont été adoptées à l'issue du vote.

L'UICN attend de ses membres qu'ils s'engagent dans la mise en œuvre des objectifs et principes définis par les résolutions, un suivi qui reste souvent limité. L'enjeu pour le PFE sera donc de mobiliser des partenaires, de bâtir des alliances stratégiques et de contribuer à donner suite à ces orientations pour qu'elles infusent les efforts internationaux, nationaux et locaux et produisent des avancées tangibles.

- Lien vers l'ensemble des motions adoptées à Abou Dhabi

Sessions coordonnées par le PFE

- **« Les Solutions fondées sur la Nature agroécologiques en action : renforcer conjointement la résilience de l'eau, des sols, de la biodiversité et des communautés »**

(Session figurant dans le programme officiel)

Description :

This session explores agroecological approaches as cornerstones of agricultural NbS, highlighting how they sustain and bridge livelihoods, biodiversity, soil health and water resilience. Through an interactive exchange on the connections between agroecology and the NbS framework, and real-world case

studies, the session showcases the positive impact of agroecology and agroforestry on the water-soil-biodiversity nexus. Participants will analyze case studies that illustrate diverse agroecological NbS in action: In Mexico, indigenous community agroforestry efforts strengthen water resilience and soil fertility, while in the UAE's Hajar Mountains, agroecology is applied to achieve water-efficient farming systems through improved irrigation and restorative practices. Throughout the session, participants will collaboratively map and identify high-impact actions for scaling agroecological NbS for soil, water and biodiversity in the next five years, contributing to a concrete roadmap that supports the objectives of IUCN resolutions on agroecology.

Partenaires :

- Coalition Agroécologie
- Fondation Biovision
- WWF - International
- WWF – Emirats arabes unis
- Partenariat français pour l'eau
- Up2Green
- IUCN International
- Comité français de l'IUCN
- GIZ

Intervenants :

- Moritz Fegert, Responsable de programme | Politiques et plaidoyer, **Fondation Biovision** (modérateur)
- Fabien Kufel, Chargé de mission | Solutions fondées sur la Nature, **Comité français de l'UICN**
- Karine Caussé, Chargée de mission | Biodiversité aquatique, SfN et agroécologie, **Partenariat français pour l'eau**
- Orsolya Nyarai, Chargée de programme – SfN agricole & plaidoyer politique, **UICN International**
- Andrew Gardner, Directeur associé de la conservation de la biodiversité, **WWF Émirats Arabes Unis**
- Martina Fleckenstein, Directrice Politiques mondiales de l'alimentation, **WWF International** (modératrice)
- Mark Schauer, co-responsable du projet « Zones rurales résilientes » et de l'initiative ELD, **GIZ**

Temps forts des interventions :

- Le Comité français de l'UICN a exploré les complémentarités entre SfN et agroécologie, en illustrant ces convergences par des exemples de SfN intégrant des pratiques agroécologiques.

- Le PFE a mis en avant la nécessité d'adopter une approche intégrée du nexus Eau – Sols – Agroécologie – Sécurité alimentaire. Il a présenté la Motion 078 de l'UICN « Encourager les

pratiques d'agroforesterie et de mycorhization favorisant la biodiversité des sols » qu'il parraine, ainsi que le message cadre (*position paper*) du PFE sur ce nexus.

- L'UICN-International a présenté son interprétation sectorielle de la Norme mondiale pour les SfN dans les contextes agricoles.
- Deux études de cas probantes ont été exposées : une initiative d'agroforesterie menée par une communauté autochtone pour la résilience de l'eau et la fertilité des sols dans la région côtière d'Oaxaca au Mexique (Up2Green), et des systèmes agroécologiques économes en eau dans les montagnes Hajar aux Émirats arabes unis (WWF-Emirats arabes unies).
- La session s'est conclue par un World Café, visant à cartographier avec les participants les actions les plus immédiates et à fort impact pour déployer à grande échelle les SfN agroécologiques renforçant la résilience Eau–Sols-Biodiversité au cours des cinq prochaines années.

Paula Harrison (*UK Centre for Ecology*) et Pamela McElwee (*Rutgers, State University of New Jersey*), co-présidentes du groupe d'évaluation ayant rédigé le rapport Nexus de l'IPBES, ont participé à la session et échangé avec le PFE à l'issue de celle-ci.

- Lien vers la note de concept







Photos de la session « Les Solutions fondées sur la Nature agroécologiques en action : renforcer conjointement la résilience de l'eau, des sols, de la biodiversité et des communautés »

- **« De la préservation des écosystèmes d'eau douce à la conservation de l'eau verte : vers une compréhension élargie du cycle hydrologique à l'échelle mondiale »**

(Session dans le cadre du Pavillon France)

Description :

As the role of green water in the global hydrological cycle, particularly in rainfall patterns, is increasingly recognized, this event will highlight the interconnections between biodiversity preservation and water resilience. Building on the report of the Global Commission on the Economics of Water presented at the One Water Summit, recent initiatives (cooperation on ecosystems conservation and restoration in transboundary basins, Freshwater Challenge, etc) and the IPBES Nexus Assessment, this side event will showcase efforts to preserve ecosystems in order to ensure the sustainable management of water resources — both in quality and quantity — and explore its interdependencies with other major global crises, including climate, health and food security.

Partenaires :

- **Ministère de l'Europe et des affaires étrangères**, France

Intervenants :

- Barbara Pompili, Ambassadrice pour l'Environnement, **France**
- David Obura, Président de l'**IPBES**
- Musonda Mumba, Secrétaire générale, **Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides**
- Cyrille Barnerias, Directeur des relations européennes et internationales, **Office français de la biodiversité**
- Marie-Laure Vercambre, Directrice générale du **Partenariat français pour l'eau**
- Nalucha Bernadette Nganga-Ziba, Directrice nationale**, WWF Zambie**
- David Simaika, Senior Researcher | Écologie aquatique, **International Water Management Institute (IWMI)**

Temps forts des interventions :

- David Obura (IPBES) nous a invités à considérer que les arbitrages entre eau, climat, biodiversité, alimentation et santé nécessitent de cibler des actions générant de forts co-bénéfices, tout en maitrisant les risques partagés. Il a souligné que l'eau verte circule non seulement à travers les frontières, mais aussi entre les secteurs, comme le montrent les fortes interconnexions entre le chapitre sur l'eau de l'évaluation Nexus et les quatre chapitres traitant des autres secteurs.

- Nalucha Bernadette Nganga-Ziba (WWF - Zambie) a partagé son expérience dans le développement de la planification transfrontalière des bassins versants pour la gestion des forêts et des zones humides au-delà des frontières, et dans l'appui aux politiques nationales visant à intégrer l'eau verte dans cette planification.

- Cyrille Barnerias a présenté la manière dont l'OFB promouvait la préservation de l'eau verte et bleue ainsi qu'une approche « Une seule santé » à travers des projets sur les SfN et le soutien à l'initiative méditerranéenne MedWet, soulignant l'importance de plateformes d'échanges pour protéger les zones humides et préserver l'eau verte.

- Barbara Pompili (Ambassadrice française pour l'environnement) a insisté sur la nécessité de porter l'eau verte à l'attention des décideurs, tout en présentant l'eau comme un enjeu mondial nécessitant une gouvernance renforcée. Elle a mis en avant le rôle des forêts à la COP30 pour l'eau, le climat, la biodiversité et les moyens de subsistance, appelé à une approche systémique et souligné l'importance de la présence des chefs d'État à la Conférence mondiale de l'eau des Nations Unies en 2026.

- John Simaika (IWMI) a rappelé que la Commission mondiale sur l'économie de l'eau préconisait de considérer l'eau comme un bien commun et que la Conférence mondiale de l'eau en 2026 était une opportunité pour institutionnaliser cette approche en créant une Coalition pour la résilience hydrologique réunissant les secrétariats de la Convention de Ramsar, de la CBD, de l'UNFCCC et de l'UNCCD. Il a souligné la nécessité d'aller au-delà de la vision des sites Ramsar isolés, en reconnaissant les zones humides comme des composantes essentielles du cycle hydrologique, et a proposé de développer des indicateurs hydrologiques communs à ces conventions.

- Musonda Mumba (Convention de Ramsar) a rappelé que les peuples autochtones parlent depuis longtemps de « *sky rivers* », une image qui saisit toute la complexité du cycle hydrologique. Elle a attiré l'attention sur la connectivité « de la source-à-mer », des glaciers aux mangroves, et le coût de la perte des zones humides tel que présenté dans le *Global Wetland Outlook 2025*. Elle a également insisté sur le fait que l'eau ne connaissait pas de frontières, les flux atmosphériques reliant des régions lointaines, ce qui appelle à renouveler le dialogue au plus haut niveau politique.

- Enfin, les discussions ont mis en avant que les résolutions de l'UICN, telles que les Motions 078 et 023, bien que non contraignantes, constituent des instruments puissants pour orienter les

dynamiques émergentes, alimenter la réflexion collective des parties prenantes et fournir aux gouvernements un appui politique légitime pour accompagner leurs communautés.

- Lien vers la note de concept



Photos des intervenants de la session « De la préservation des écosystèmes d'eau douce à la conservation de l'eau verte : vers une compréhension élargie du cycle hydrologique à l'échelle mondiale »

Zoom sur les principaux résultats du Congrès mondial de la nature 2025

- **Préservation des écosystèmes glacières et post-glacières**

La session « *Glaciers for the Future: Global Partnership for Glacier and Post-Glacier Ecosystem Resilience* », modérée par Grethel Aguilar, directrice générale de l'UICN, a rappelé les priorités de la Décennie des Nations Unies pour les sciences de la cryosphère (2025-2034) ainsi que les principaux résultats de l'Année internationale des glaciers (2025). Elle a également marqué le lancement du *Glacier Action Network* (GAN), une nouvelle initiative mondiale visant à mobiliser les membres de l'UICN en faveur de la conservation des glaciers.

La France était représentée au sein du panel par Barbara Pompili, Ambassadrice pour l'environnement, qui a rappelé que le pays avait perdu 40 % de ses glaciers en vingt ans. Les échanges ont également mis en évidence l'interdépendance entre préservation des glaciers et sécurité alimentaire, les deux tiers de l'agriculture irriguée mondiale dépendant directement des ressources de la cryosphère.

L'adoption de la Motion 017, « Pour une protection des glaciers et écosystèmes post-glaciaires », témoigne d'une reconnaissance croissante de ces enjeux par les membres de l'UICN.

- **Méthodologie de régulation des mécanismes de financement de la biodiversité**

La session « *Biodiversity credits or certificates: integrity criteria and the case of offsetting* » a mis en lumière les débats en cours autour des crédits et certificats biodiversité, dans un contexte d'intérêt croissant pour ces instruments de financement. Les échanges ont rendu compte de la nécessité d'établir des critères d'intégrité rigoureux, en particulier pour éviter les risques de greenwashing et de confusion entre contribution volontaire à la biodiversité et mécanismes de compensation.

Ces enjeux ont été formalisés à travers l'adoption de la Motion 079, «Réglementer les mécanismes de financement basés sur les certificats et les crédits biodiversité et garantir les effets positifs sur la nature », qui appelle à un cadre transparent et exigeant afin de garantir des bénéfices réels pour la biodiversité. Dans cette perspective, le Comité français de l'UICN avait publié en octobre 2024 une note de position sur les crédits et certificats biodiversité, rappelant notamment l'importance de distinguer strictement contribution et compensation, et de replacer ces outils au service des Objectifs de développement durable plutôt que comme des instruments de neutralisation des impacts.

- **Nouveaux standards de l'UICN pour les Solutions fondées sur la Nature (SfN)**

Le Congrès a également été marqué par le lancement de la seconde édition des standards mondiaux de l'UICN pour les SfN, présentés lors d'un forum de haut niveau organisé par le Secrétariat de l'UICN, la Commission de gestion des écosystèmes et l'Agence française de développement. Tirant les enseignements de cinq années de mise en œuvre, cette version révisée renforce l'opérationnalité du cadre, dépassant une approche purement normative au profit d'une vision systémique qui intègre les dimensions écologiques, sociales et économiques. Elle accorde une place centrale aux communautés locales dans les processus décisionnels, consolide les mécanismes de recours et précise les conditions de viabilité financière et institutionnelle. L'accent est également mis sur les cadres politiques et réglementaires nécessaires pour permettre un déploiement durable et à grande échelle des SfN.

- **Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026**

Une session dédiée à la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026 a mis en lumière le rôle structurant de l'eau comme lien entre les enjeux de biodiversité, de climat et de désertification. Les Émirats arabes unis, co-organisateurs de la conférence, aux côtés de James Dalton (directeur Eau à l'UICN) et de Musonda Mumba (secrétaire générale de la Convention Ramsar), ont insisté sur la nécessité de mieux articuler les dynamiques « eaux bleues » et « eaux vertes » dans les politiques publiques. Les échanges ont également mis en exergue la contribution attendue du secteur de l'eau à la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, notamment à travers le Freshwater Challenge. La Conférence de 2026 a ainsi été présentée comme une étape décisive pour mobiliser les acteurs de l'eau en vue du bilan de mise en œuvre du cadre mondial, attendu lors de la COP17 de la CDB.

- **Gestion durable de l'océan**

Le Congrès a mis en avant l'importance de l'océan comme enjeu mondial, dans la continuité de la dynamique impulsée en juin 2025 par la 3e Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC), en faisant place à des sessions et des Motions portant sur la pollution plastique (Motion 059) et la protection des écosystèmes marins (les Motions 030, 028, 035, 033 et les sessions "*Ecological Connectivity for Resilient Marine Protected and Conserved Areas*" ; "*From Ridge to Sea: Science and Law Defending Water, Sanitation, and Ecosystems for Vulnerable Populations*" ; "*Turning the Tide for Coral Reefs: The Coral Reef Breakthrough, Partnerships for People & Planet*", etc).

- **Inclusion et diversité dans la gouvernance de la conservation**

Le Congrès a aussi acté une avancée institutionnelle notable en reconnaissant la diversité des acteurs de la conservation, notamment à travers des Motions sur la représentation et la participation des femmes (051), des jeunes (Motion 101), des populations locales et autochtones (094), ainsi que des collectivités territoriales. La décision prise lors du dernier Congrès mondial de la nature à Marseille d'ouvrir l'adhésion à l'UICN aux autorités infranationales a, pour la première fois, permis aux collectivités locales de déposer des Motions à Abou Dhabi (Motions 006, 089, 003, 053), traduisant une volonté de faire évoluer la gouvernance de la conservation vers davantage d'inclusivité et d'ancrage territorial.

- **Droits de la nature et des cours d'eau**

Le Congrès a rendu compte de l'affirmation progressive du concept des droits de la nature avec l'adoption de la Motion 054, visant à rendre ces droits opérationnels et à en évaluer la mise en œuvre dans les territoires (portée par l'Association française des Éco-maires), de la Motion 055 portant sur la reconnaissance des droits de l'Antarctique et de la Motion 067 promouvant une cohabitation harmonieuse avec les cours d'eau grâce aux droits de la nature. Cette dynamique traduit l'importance croissante accordée à la réflexion et à l'opérationnalisation des droits de la nature, y compris ceux des milieux aquatiques, dans les politiques de conservation à l'échelle internationale.

- **Adoption du Programme 2026-29 de l'UICN**

Le Congrès a adopté le Programme 2026-2029 de l'UICN qui met l'accent sur la conservation effective de la biodiversité. Il insiste le renforcement de la prise en compte du lien Nature-Climat et des synergies entre résilience des écosystèmes et adaptation/atténuation du changement climatique. Il promeut par ailleurs une approche plus juste et équitable, qui repose sur une évolution des modèles de gouvernance, d'inclusion et de droits dans les actions de conservation.

- **Adoption de la Vision stratégique de l'UICN pour ces 20 prochaines années**

Le Congrès a également validé la Vision stratégique sur vingt ans de l'UICN, qui vise à amplifier l'action existante tout en transformant huit domaines essentiels, et à agir ainsi directement sur les causes fondamentales de la dégradation environnementale : le climat, l'énergie, l'économie et la finance,

l'agriculture, l'eau, la santé, les villes et les océans. Ce document définit six catalyseurs pour soutenir cette transformation : la mobilisation de ressources, le renforcement des capacités, l'éducation, le plaidoyer et les politiques, la communication et la sensibilisation. Les moyens identifiés pour la mise en œuvre de cette vision stratégique incluent une gouvernance renforcée, des financements ciblés, une attention portée à la diversité des approches et la prise en compte des savoirs autochtones et locaux. Le rapport « *Policy Matters : Re-imagining Conservation* », publié par la Commission de l'UICN sur les politiques environnementales, économiques et sociales en octobre 2025, a notamment alimenté cette vision stratégique en proposant des orientations concrètes pour transformer en profondeur la conservation à l'échelle mondiale.

- **Renouvellement de la gouvernance de l'UICN**

Le Congrès a procédé au renouvellement de la gouvernance de l'UICN, marquant la réélection de Razan Al-Mubarak à la tête de l'Union. La réélection de Maud Lelièvre, présidente du Comité français de l'UICN et conseillère pour l'Europe de l'Ouest, a également été entériné, avec un soutien actif à sa candidature de la part de la délégation française.